

http://filterman.esy.es/gsm-176_christian_harbulot_ecole_de_guerre_economique.htm

© Protected by Copyright - Reproduction interdite.

Adresse du site sites de secours	http://filterman.comlu.com/ http://filterman.esy.es/
Nom du site	Prévention sur les risques professionnels sanitaires des micro-ondes
Auteur du site	Marc FILTERMAN
Adresse e-mail	marcfilterman@hotmail.com
	TRANSLATE - TRADUIRE Retour au Sommaire du site Retour au chapitre sur la pollution électromagnétique des micro-ondes

[176°\) - "Ecole de Guerre Economique" -
L'intelligence économique
et les conflits d'intérêt.](#)

Un article du 13 Avril 2010 a été publié sur [Easy Bourse](#) avec une interview de [Christian Harbulot, Directeur de l'Ecole de Guerre Economique \(ESLSCA/Paris\)](#), et [Directeur du Cabinet Spin Partners](#). Il a mis en cause le rapport Biointiative et ses auteurs scientifiques.

[M. Christian Harbulot](#) met en cause le rapport Biointiative publié en août 2007 qui a été rédigé par une équipe de scientifiques qui EUX sont certainement plus fiables et indépendants que les experts officiels français, qui ne manquent pas une occasion de discréditer tous les chercheurs étrangers. D'autant que nos experts français ont aussi de multiples conflits d'intérêt, puisque certains d'entre eux se trouvent dans les comités scientifiques de nos opérateurs ou conseils d'administration de nos industries. On comprend mieux pourquoi la France est aussi mal vue par certains à l'étranger.

[M. Christian Harbulot](#) signale "qu'Aucune information n'est donnée sur la méthode de travail", sauf que nous pouvons dire la même chose pour des études faites sous le contrôle des opérateurs. Les chercheurs sous contrôle sont contraints à **des clauses de confidentialité, qui leur interdit de révéler leurs résultats qui sont**

ainsi sous le contrôle des opérateurs. Le rapport Interphone en est la preuve. [M. Christian Harbulot](#) précise en outre que "*le manque de fiabilité scientifique de ce travail collectif est souligné par le programme européen de recherche et de développement technologique (réseau EMF-Net),*" sauf que nous pourrions utiliser les mêmes termes pour les laboratoires pharmaceutique avec la grande polémique sur les vaccins pour la grippe A et notamment sur le Tamiflu. Des laboratoires sont accusés de ne pas avoir communiqué les résultats des tests, ou même du pire car beaucoup de chose ont été dissimulées, ou même faussées. Cela nécessiterait là aussi des commissions d'enquête parlementaire, ce que la France ne semble pas non plus décidée à faire.

Conflits d'intérêt.

Le consortium Emf-net regroupe de 41 participants qui viennent d'une douzaine de pays, de l'OMS, et des associations d'industriels et de normalisation. C'est une entité de coordination sur les résultats des activités de la recherche sur les effets biologiques des champs électromagnétiques, qui tient compte aussi des risques potentiels liés à l'exposition dans l'environnement et aux expositions professionnelles. Cette entité se vante de fournir un cadre de coordination et de classement des résultats des études, sauf qu'en réalité rien n'est fait, puisque nous constatons que les produits de l'industrie sont commercialisés bien avant que la moindre étude pour déterminer les risques soit réalisée. Beaucoup de blabla pour un résultat nul, qui vise uniquement à minimiser les risques alors que le cancer est devenu la première cause de mortalité en France. C'est une entité qui produit des documents rassurants pour abreuver les membres de la commission européenne, qui ne sont pas élus par les peuples, contrairement aux représentants du parlement européen. Concernant ce rapport d'EMF-Net contre le rapport Bioinitiative, les noms des auteurs ne sont pas précisés. Sauf qu'on retrouve pour représenter la France dans cette entité les membres ci-dessous :

- FIEEC : Federation of French Electrical Electronic & Communication Industries -
Alain Le Calvé

- INERIS: L'institut national de l'environnement industriel et des risques -
René De Seze

- CNRS IDFE : Centre National de la Recherche Scientifique Delegation Ile de
France Est - Lluís Mir

- ENSCPB: Ecole Nationale Supérieure de Chimie et de Physique de Bordeaux -
Bernard Veyret, qui est aussi conseiller scientifique de Bouygues Télécom.

- France Télécom R&D / DMR / IIM - FTRD - Joe Wiart

[M. Christian Harbulot](#) parle de conflit d'intérêt car "le rapport BioInitiative a été coédité par David Carpenter, Directeur de l'Institute for Health and the Environment de l'Université d'Albany (New York), et Mme Cindy Sage, propriétaire de Sage EMF Design une division de Sage Associates, entreprise basée en Californie, .../... un cabinet de consultants spécialisés dans les domaines de la protection contre les champs magnétiques.../... *On peut s'étonner au regard de cette évidence que le rapport BioInitiative soit présenté par les médias et les ONG comme une source indépendante.*"

Nous pouvons retourner le même étonnement envers [M. Christian Harbulot, directeur de l'école de guerre économique](#) et de Spin Partners qui a comme références :

- Cegetel
- CIGREF
- EDF
- IBM
- Medi Telecom
- SFR
- SNCF

Dans le cas présent je ne vois pas comment M. Harbulot peut prétendre ne pas avoir lui non plus de conflit d'intérêt avec de telles références. On peut là aussi dénoncer "une absence de légitimité" et d'objectivité dans le cas présent. Je ne vois pas comment les mutuelles et les caisses d'assurance maladie pourraient elles aussi faire de l'intelligence économique. Inutile de parler de [l'école de guerre économique](#) qui fournit certains de ses élèves aux divers lobbies industriels.

[M. Christian Harbulot](#) souligne "*le manque de fiabilité scientifique de ce travail collectif*", "*On peut s'étonner au regard de cette évidence que le rapport BioInitiative soit présenté par les médias et les ONG comme une source indépendante.*"

Cela me fait beaucoup rire, car quand des études sont financées par des opérateurs **elles ne trouvent jamais rien, et pourtant là il n'y a jamais la moindre critique méthodologique** qui est émise par les experts officiels de nos institutions. Il dénonce aussi les conflits d'intérêts, sauf qu'en matière de compromission, nous pourrions d'abord balayer devant notre porte en France, **y compris au gouvernement** et même dans les réunions actuelles sur la téléphonie mobile au COMOP.

Certains poussent même le luxe d'accuser des associations de conflit d'intérêts parce ce qu'elles ont réussi à s'équiper avec des appareils de mesure. Donc sachez que si vous achetez du matériel de mesure à un des 4 constructeurs au monde, vous pourrez vous retrouver accusé d'avoir des liens et des intérêts avec votre fournisseur. Là on voit qu'il y a quand même un sacré problème, et on peut se poser de sérieuses questions. L'impression qui en ressort, c'est que **certains tentent par tous les moyens même les plus absurdes d'empêcher des associations de**

s'équiper pour faire des mesures. C'est d'ailleurs un moyen des moyens qui avait été suggéré il y a quelques années par un de membre d'une institution à l'étranger qui travaillait pour l'industrie des télécoms. Il est surprenant de constater le manque cruel de fournisseurs que nous avons actuellement en France, mais j'y reviendrai plus en détail par la suite.

Conflit d'intérêt à l'OMS.

"L'OMS a même été accusée de biaiser les résultats des rapports pour que les opérateurs puissent continuer à vendre des téléphones portables."

Et c'est la vérité, chacun se rappellera du scandale qui a éclaté avec [le Dr Repacholi](#) qui a été sauvé par l'âge de la retraite, car en plus la crédibilité de [l'OMS](#) s'est retrouvée sérieusement ébranlée par cette affaire. Microwavenews avait révélé les liens entre le [Dr Repacholi et l'industrie de la téléphonie mobile](#), et un versement de 150.000 dollars ([cliquez ici](#)).

[Le Dr Repacholi \(lien 154A\)](#) avait pourtant mis en évidence dès 1998 la nocivité des hyperfréquences de la téléphonie mobile, information censurée à l'époque au motif qu'[elle provoquerait la "PANIQUE"](#)

L'équipe de Michael Repacholi (Royal Academic Hospital, Adelaide, Centenary Institute of Cancer Medicine, Sydney, Australie), collaborateur de l'OMS qui, à partir de souris transgéniques génétiquement modifiées pour présenter un terrain favorable au développement du lymphome, a montré que " le risque de développement d'un lymphome est apparu significativement supérieur chez les souris exposées, que chez les animaux de contrôle".

Le COFRAC.

Nous pourrions parler de tous les cabinets COFRAC qui sont déjà les prestataires de tous les opérateurs, on doit donc parler là aussi de conflit d'intérêt. Le COFRAC n'est qu'une association au départ, et certainement pas un organisme officiel comme je l'ai entendu dire lors d'une réunion en avril, qui a été imposé par décret en 2006 pour faire des mesures dites officielles, le plus souvent favorables aux opérateurs. En réalité cela a servi à éliminer toutes les sociétés concurrentes qui ne sont pas fournisseur des opérateurs. ça aussi c'est un bon moyen pour fabriquer le chômage, et permettre aux opérateurs de faire tout et n'importe quoi. De plus il faut préciser que :

- Le nombre de laboratoires ou sociétés accrédités COFRAC pour les mesures en téléphonie mobile se limite à une dizaine qui sont déjà tous les prestataires des opérateurs de téléphonie mobile.

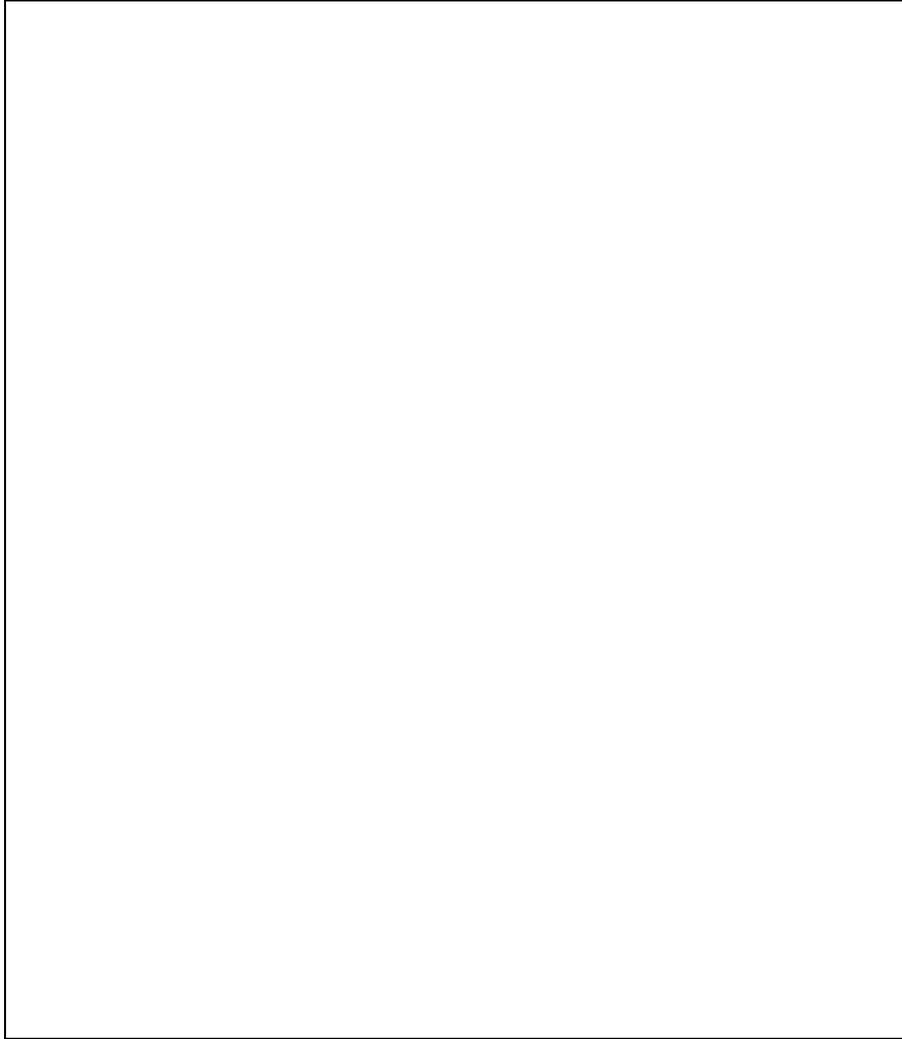
- Le coût pour obtenir l'accréditation est de l'ordre de 5000 euros au minimum, mais il faut préciser que c'est pour une période limitée à 6 ans.

- Les laboratoires, ou sociétés doivent donc renouveler cette accréditation périodiquement (tous les 6 ans), ce qui veut dire que si vous faites des rapports trop strictes contre les opérateurs, vous avez toutes les chances de voir votre accréditation sauter un jour ou l'autre.

- Les mesures effectuées sont gratuites quand elles sont effectuées à la demande des maires, mais en réalité ce sont les opérateurs qui doivent payer la note, sinon se serait de l'abus de biens sociaux.

Les opérateurs savent donc automatiquement où et quand seront faites les mesures. Il y a d'ailleurs déjà eu une polémique et un procès avec les opérateurs qui ont essayé d'anéantir l'association Robin des Toits. Sauf que lors des mesures, des anomalies sont régulièrement constatées. De plus certains opérateurs ont été jusqu'à refuser que des mesures se fassent en présence d'huissiers, preuve qu'ils n'ont rien à cacher. Le refus des mesures au contradictoire par les opérateurs ont été une des raisons de la suspension de la participation [de Robin des Toits et du CRIIREM au COMOP](#).

Je constate surtout que M. Harbulot de l'école de guerre économique ne s'inquiète pas des risques que les opérateurs font courir à la population et à la santé financière des mutuelles ou des caisses d'assurance maladie. La polémique a éclaté parce que des antennes ont été installées n'importe comment par des installateurs, sur les terrasses, sur le côté des balcons ou à proximité des fenêtres comme sur la photo ci-dessous (cliquez sur la photo pour accéder au sujet complet [sur la ville d'Angers](#)).



	<u>Retour au chapitre sur les antennes relais de la téléphonie mobile</u>
	<u>Retour au SOMMAIRE du SITE.</u>
	<u>TRANSLATE - TRADUIRE.</u>
Nom du site	<u>Risques sanitaires des champs électromagnétiques, santé, cancer, leucémie, tumeur</u>
Adresse du site	
Auteur du	: Marc FILTERMAN

site

Adresse e-
mail

: marcfilterman@hotmail.com

© Protected by Copyright - Reproduction interdite.